



55^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme

Intervention du Luxembourg

12/03/2024

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Le Luxembourg vous remercie chaleureusement pour votre rapport sur la situation des enfants et jeunes qui défendent les droits humains, rédigé sur base d'une consultation inclusive avec les jeunes défenseur·e·s. Ce sont ces enfants et jeunes que nous félicitons en particulier ; leur engagement montre qu'un monde meilleur est à portée de main.

Nous saluons également le travail indispensable accompli par la société civile, notamment la plateforme *Child Rights Connect* ici à Genève, mais également des ONG établies comme Amnesty International ou *Save the Children*, pour faire progresser une participation libre et significative des enfants et jeunes dans les organes multilatéraux, notamment ce Conseil. À ce sujet, nous remercions le Secrétariat du CDH pour ses efforts pour améliorer la participation lors de la discussion annuelle sur les droits de l'enfant.

Les recommandations de votre rapport nous lancent un défi de coopération positive intergénérationnelle, qui bénéficiera non seulement les enfants et jeunes, mais également la société dans son ensemble, ainsi que les générations futures. Nous tâcherons d'être à la hauteur.

Madame Lawlor,

Alors que nous discutons, de nombreux enfants et jeunes sont victimes de conflits armés dans plus de cinquante pays ; beaucoup sont visés spécifiquement à cause de leur activisme. Pourriez-vous nous parler de la situation des défenseur·e·s des droits humains – jeunes, mais aussi moins jeunes – dans ces situations, notamment au Soudan, en Ukraine et au Gaza ?

Je vous remercie de votre attention.

(255 mots – 1m30s)